Mise en situation professionnelle Epreuve d'admission du CRPE

SUJET N°17

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème: Violence et incivilités

Référence :

Texte 1 : L'incivilité scolaire

Article des Autonomes de Solidarité Laïques / Métiers de l'Education 2012

Texte 2 : Mission sur les violences en milieu scolaire et la place de la famille Rapport collectif de mars 2010, sous la Présidence d'Alain BAUER, Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, Président du Conseil d'Orientation de l'Observatoire National de la Délinquance et des réponses pénales.

Texte 3 : Questionnaire prévention violence école X « Et toi comment réagirais-tu ? , Création d'un Conseil des Maîtres, 2014.

Questions posées au candidat :

- A partir des documents fournis, pouvez-vous considérer l'évolution de la violence et des incivilités à l'école, ses aspects, ses caractéristiques et ses effets sur l'Institution scolaire ?
- Quels sont les éléments qui pourraient engendrer son évolution ?
- Quelles réponses pourrait-on apporter et quelles en sont les limites ?

DOSSIER:

Texte 1 : l'incivilité scolaire

Auteur : Autonomes de Solidarité Laïques / Métiers de l'Education

Plus qu'un simple débat, la notion d' "incivilité" - terme apparu dans les années quatre-vingtdix - est un véritable défi éducatif, politique et social. Dans le milieu scolaire, il s'agit, le plus souvent, de petites délinquances, aux conséquences nuisibles qui dégradent le climat éducatif.

L'incivilité sous diverses formes :

Un langage argotique, verlan ou autre, des propos agressifs, des menaces, des refus d'obéissance ou encore, des intimidations, des introductions d'armes, de drogues, des comportements plus graves sont des manifestations typiques d'incivilité. Eric Debardieux, dans son essai " violence à l'école, un défi mondial ? " parle de " microviolences ". Selon lui, ces incivilités correspondent bien à une description des effets sociaux d'une petite délinquance répétitive. Elles peuvent aller du simple parasitage des cours jusqu'au meurtre. Il précise toutefois que toutes " les brutes de cours de récréation, aussi déplaisantes soient-elles, ne deviennent pas forcément des hors la loi."

Les victimes et les auteurs :

Les différentes associations et interlocuteurs sont unanimes : ces jeunes bourreaux sont animés par un comportement agressif, caractérisé par la répétition et l'abus de pouvoir. Ils multiplient les insultes et les menaces, et connaissent généralement très bien leurs victimes. Le site e-bahut.fr nous apprend que ces jeunes sont plus âgés que l'ensemble de leurs camarades à l'école ou au collège et plus jeunes au lycée. Il arrive fréquemment que ces "inciviles" proviennent d'un autre établissement scolaire.

Selon les observations du centre d'appel "SOS violence scolaire", les élèves représentent un peu plus de la moitié des victimes. Les jeunes proies, entrent en relation avec "SOS violence" essentiellement pour signaler des brutalités physiques et du racket. Le numéro vert, nous apprend que les jeunes filles âgées de 10 à 16 ans sont le plus souvent victimes de violences physiques à caractère sexuel. Parmi les personnes agressées, on compte de plus en plus de membres du corps enseignant, 15,7 % selon la Direction Centrale de la Sécurité Publique, principalement pour des menaces et des insultes. Autre souffre-douleur : le mobilier urbain souvent dégradé. Bien que cela paraisse anodin, ce délabrement participe au malaise général.

Les actes d'incivilité sont plus nombreux dans les établissements de plus de 1000 élèves, et souvent situés en zone sensible. La plupart des heurts se produisent dans la cour de récréation, dans les couloirs, moins fréquemment dans les salles de cours. "Les débordements durant les classes sont rarissimes, nous rapporte un professeur d'EPS. Les moments propices aux débordements, sont avant tout les récréations, les inter-classes, la pause déjeuner et les sorties de cours."

Les étapes principales de la dégradation de la vie scolaire :

Pour Sébastien Roché, l'auteur de "la société incivile", les perturbateurs ne le deviennent pas du jour au lendemain. Avant de sombrer dans la violence. Ces élèves très agités passent par plusieurs stades. Tout commence par des contestations envers la ponctualité, le règlement intérieur, le travail et l'attention. Autant de petites indisciplines au quotidien, que la plupart des élèves ont traversé ou traversent. Rien de trop alarmant jusque là. Puis, les premières violences sont verbales : les remarques déplacées fusent. La tension monte d'un cran, l'autorité du professeur est remise en question.

Une fois la violence verbale répandue, une volonté très nette de l'élève de s'élever contre ses professeurs se fait sentir. Cette insolence a pour objectif de nier la légitimité de l'adulte et de détruire les rites protecteurs de son autorité. S'enchaînent absences et petits délits : ainsi la frontière du permis et de l'interdit se confond.

La tension s'installe alors dans l'école...et l'insolence laisse parfois la place à des actes de délinquance : jets d'objets, petits incendies criminels, agressions physiques, ou, dans certains cas extrêmes, les viols. L'effet induit par ces actes de délinquance est évidemment la peur. " Certains de mes collègues sont terrorisés, en partie les plus jeunes. Pour ma part, j'ai grandi ici, je connais les élèves, leurs parents et leurs familles par cœur. Je n'ai pas peur !" confie ce professeur de quartier sensible. Dans un tel climat, quelles sont les alternatives proposées aux membres du personnel scolaire et à leurs élèves ?

Les alternatives :

Les différents interlocuteurs interrogés s'accordent à dire que ce malaise très largement relaté dans les média, fait parfois l'objet d'une récupération politique sur des thèmes comme l'insécurité...qui ne permettent pas de résoudre le problème. Selon SOS Violence, " la discussion est encore possible. C'est par le biais d'actions plus humaines que l'on peut améliorer le consensus scolaire ". L'association préconise dans l'enceinte d'établissements sensibles, un renforcement des heures de débat citoyen, pour qu'élèves et professeurs s'expriment et dissipent tous malentendus. L'association propose également, la formation d'élèves médiateurs permettant d'orienter les auteurs et les victimes vers des adultes ou des professionnels afin de bénéficier d'une aide, et d'une écoute. La solution d'effectifs réduits par classe revient dans les témoignages des professeurs et des associations.

D'autres mesures : renforcer l'instruction civique et permettre aux élèves de développer dès leur plus jeune âge un esprit critique, apprendre à mener un débat et exercer leur citoyenneté. Certains professionnels évoquent un système de sanction réparatrice, permettant de responsabiliser l'adolescent auprès de la communauté. Ce qui les rapproche de la conclusion de Sébastien Roché, sociologue, chercheur au CNRS et enseignant à l'Institut d'études politiques de Grenoble " le jeune est un être social qu'il s'agit d'éduquer collectivement ".

Texte 2 : Mission sur les violences en milieu scolaire et la place de la famille

Extrait d'un Rapport collectif de mars 2010, sous la Présidence d'Alain BAUER, Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, Président du Conseil d'Orientation de l'Observatoire National de la Délinquance et des réponses pénales.

La « violence en milieu scolaire » est un phénomène multiforme dont la définition même fait encore débat, entre partisans d'une définition restreinte aux catégories pénales -qui du coup replient la « violence » dans le champ de la délinquance- et ceux, plus nombreux, qui en donnent une définition plus large. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence se définie comme : « L'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi-même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséquence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité » (WHO, 1995). Toutefois, si cette définition est admissible, il n'en reste pas moins que du côté des victimes la violence peut être ou non une violence intentionnellement produite (cas des violences commises sous l'influence de psychotropes ou sous l'effet de la maladie mentale par exemple). Un consensus apparaît désormais dans la littérature internationale avec une extension de cette définition à un large spectre de faits, plutôt que dans sa restriction aux violences physiques ou aux seuls faits relevant du code pénal. Ainsi, pour Hurrelmann (in Vettenburg, 1998) : «La violence à l'école recouvre la totalité du spectre des activités et des actions qui entraînent la souffrance ou des dommages physiques ou psychiques chez des personnes qui sont actives dans ou autour de l'école, ou qui visent à endommager des objets à l'école». De plus, la recherche spécialisée tend de plus en plus à inclure dans la problématique de la violence à l'école le problème des comportements agressifs, intentionnels ou non. Par prévention de la violence à l'école on entendra donc non seulement la prévention du crime à l'école mais aussi celle des comportements agressifs répétés (Vitaro et Gagnon, 2000).

Il ne s'agit pas bien sûr de faire des enfants «à trouble de comportement» de futurs délinquants, mais bien de tenter de comprendre si et comment l'institution scolaire et ses partenaires peuvent tenter de les aider sans les stigmatiser.

Il est tout à fait nécessaire d'ailleurs de distinguer entre une difficulté transitoire de comportement (qui généralement n'intervient que dans un seul milieu) et un trouble grave qui se manifeste de manière continue, pendant plusieurs années, et pose problème dans tous les milieux. Un acte d'indiscipline ou de contestation n'est pas à confondre avec une «violence à l'école», mais la répétition quotidienne de ce type d'actes peut rendre difficile l'ordre scolaire, dans la classe et dans l'établissement, perturber de manière sensible le climat de ces derniers. En tout cas le débat est tranché sur l'inclusion dans le genre «violence à l'école» des violences « mineures » et des « microviolences » répétées. Le concept de School Bullying, que nous pourrions traduire par « harcèlement et maltraitance entre pairs à l'école » est ainsi un concept fort employé dans les pays d'Europe du Nord, par exemple. Il appelle à la prise en compte de faits aussi ténus en apparence que les moqueries, les mises à l'écart ou les brutalités du quotidien, dont nous verrons...l'impact psychologique. Certes, la sensibilité de l'opinion publique à la violence des jeunes est exacerbée par des épisodes de violence spectaculaire et sanglante. Cependant, le nombre de délinquants juvéniles auteurs de violence dure est plutôt réduit particulièrement en milieu scolaire. Denise Gottfredson, une des meilleures spécialistes américaines du problème, affirme ainsi que la victimation en milieu scolaire n'a guère évolué dans ses formes entre ses premières études de 1985 et les études plus récentes (Gottfredson, 2001) : l'expérience personnelle de victimation est, autant pour les élèves que pour les enseignants, liée à des incidents mineurs. Les « victimations » sérieuses sont très rares. Dès 1985 ses enquêtes permettaient de montrer que le véritable problème tient à une haute fréquence de « victimations » mineures et d'incivilités (indignities) plus qu'à une délinquance dure. C'est ce que montrent avec régularité les enquêtes de victimation menées en France par l'équipe bordelaise de l'Observatoire International de la Violence à l'école (Debarbieux, 2006).

. . .

La question des liens entre l'école et les parents se pose dès les origines de l'école puisque l'enfant est partagé entre ces deux éducateurs. Aujourd'hui on constate souvent l'existence de tensions dans les relations qui existent entre les familles et les acteurs du monde scolaire. Certains enseignants se voient mis en cause par certains parents qui les critiquent sur leur manière d'enseigner voire qui leur reprochent l'échec scolaire de leur enfant. Certains enseignants accusent parfois les parents d'être démissionnaires et de ne pas s'intéresser à la scolarité de leur enfant. Si dans un premier temps historique, l'école s'est construite hors ou contre la famille, on constate progressivement qu'il est indispensable que la famille prenne une place au sein de l'école. Des bouleversements ont fait bouger dans le temps la place et le rôle de la famille dans l'école...

La première certitude est que pour être efficace le travail entre les parents et l'école ne doit pas simplement concerner les enfants en grande difficulté, mais l'ensemble des élèves dans une perspective proactive, positive ou si l'on veut au niveau de la prévention primaire. L'implication des parents des enfants de minorités a depuis longtemps été identifiée comme un facteur de réussite scolaire, malgré d'éventuelles conditions socio-économiques difficiles. La recherche a montré un véritable cercle vertueux lorsque l'enfant se sent supporté tant par la famille que par les enseignants, diminuant la victimation et les conduites agressives....

L'idée selon laquelle la participation des parents est fondamentale est à la fois légitime puisque les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, et utile à la réussite scolaire.

Une approche pédagogique basée sur les règles suivantes :

- Établir un climat serein
- Réfléchir sur une autre manière de travailler plus participative, moins ennuyeuse avec des projets de classe
- Laisser la place à la parole, à la discussion sur la loi, sur le règlement intérieur en relation avec la convention internationale des droits de l'enfant
- Supprimer les notes sur 20, évaluer les niveaux de compétences, mettre en place un statut de l'erreur, une auto évaluation
- Instaurer des rituels d'entrée en cours
- Rechercher un partenariat avec les parents, organiser des rencontres fréquentes

- Présenter les travaux des élèves aux parents dans l'école
- Ne plus stigmatiser l'élève (pas de classement, pas de punition, pas de sanction)

eux, ont une classe et arrivent à avoir le silence, une écoute, des élèves attentifs

_ _ .

Une découverte de la vie en classe

Les parents d'une classe sont invités à assister, par groupe de deux à trois personnes, à une séquence pédagogique. Ensuite, un débriefing est mené par un médiateur pour récolter les impressions des parents. Elles sont restituées anonymement et fidèlement à l'enseignant. L'objectif consiste à mieux connaître le travail effectué en classe, à découvrir le travail de l'enseignant et ses difficultés à assumer sa mission, à sensibiliser les parents à l'importance du suivi scolaire, à leur permettre d'apprécier le « métier d'élève » et ses difficultés, à offrir aux parents et aux enseignants de vivre ensemble un moment de l'histoire d'une classe, à partager au moment de la récréation un échange privilégié, enfin à maîtriser davantage le fonctionnement de l'école. Les réactions sont majoritairement positives à l'égard des enseignants. «C'est difficile d'être parents et de gérer ses propres enfants. Les enseignants,

et respectueux». Très souvent, après ce moment de classe, les participants nous disent comprendre comment aider leurs enfants à faire leurs devoirs et expriment le vif souhait que l'expérience soit renouvelée l'an prochain. L'intérêt de cette action est indéniable mais il faut souligner qu'il comporte des limites et des écueils à éviter. Il est nécessaire d'établir et de respecter des règles de fonctionnement pour éviter tout débordement qui conduirait les parents à occuper une place dans l'école qui n'est pas la leur. Ils viennent en observateurs et n'ont pas à intervenir dans la classe. L'objectif prioritaire est la découverte d'un moment de classe et la compréhension du travail de l'enseignant. Les parents ont donc ni à le juger sur son travail ni sur ses méthodes d'enseignement. Enfin, ajoutons que les enfants/élèves sont très fiers et heureux de voir leurs parents participer à ces groupes de parole au sein de leur école.

. . .

La liaison école-collège

Conscients que certains parents ne possèdent pas la culture de l'école, le collège peut leur apparaître complexe, de plus l'entrée en sixième est parfois facteur d'angoisse pour tous. Le fonctionnement de cette institution se révèle obscur car il ne se calque pas sur celui de l'école élémentaire. La pluralité des disciplines ajoutée à la multiplication des intervenants et des enseignants rend parfois difficile ce « passage ».

La fonction et le rôle des professionnels des collèges sont méconnus car de nombreux termes s'apparentent : Principal, Principal adjoint, Conseiller Principal d'Education, Professeur Principal. A quoi servent : l'Assistante Sociale, l'Infirmière, la Conseillère d'Orientation Psychologue, la Documentaliste...

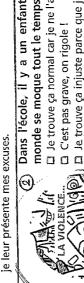
Des médiateurs ont élaboré un descriptif concis et accessible pour tous sur l'organisation du collège et les fonctions de chacun, remis aux parents lors d'une rencontre à l'initiative du directeur de l'école.

Texte 3: questionnaire prévention violence école X « Et toi comment réagirais-tu ?), création d'un Conseil des Maîtres, 2014.

Dans ma classe, il y a un élève que tout le monde traite de « chouchou » de la maîtresse. <u>_e</u> 'n

 \bigoplus_{Mes} copines ou mes copains ne veulent pas jouer avec moi

- D Je vais voir d'autres amis pour jouer.
 - Je pleure car je suis très triste.
- 🗖 Je suis très en colère et, quand ils passent devant moi, je leur fais un croche-pied.
- J'essaie de savoir pourquoi et, si j'ai fait quelque chose qui les a blessés,



Dans l'école, il y a un enfant dont tout

- La Je trouve ça normal car je ne l'aime pas.
- ☐ Je trouve ça injuste parce que je l'aime bien et que c'est mon ami.

C'est normal, j'ai faim ! Demain, promis, je

pour être en forme à l'école.

prends un bon petit-déjeuner.

🖸 Le premier ou la première qui m'embête, ប je devrais peut-être me coucher plus tôt

je tape !

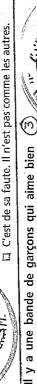
6 Ce matin, je suis très en colère.

Tout le monde m'énerve!

Ce matin, tout le monde criait à la maison.

Du coup je suis en colère contre tout le monde

Il Ce n'est pas mon ami, mais je trouve ça très grave, Je vais en parler à la maîtresse.





bien ils vont les narguer dans les toilettes. Ils trouvent ça drôle parce qu'elles s'énervent ou 🖸 Même si je ne suis pas concerné, je trouve ça embêter les filles. Ils leur soulèvent la jupe ou

nous insultent. Si on se met en colère, elles vont se plaindre et on se Dendant la récréation, il y a des filles qui se moquent de nous et qui C Les mots peuvent faire aussi mal que les coups. Elles doivent être fait gronder!

- De vais appeler mes copains et on va voir ce qu'oh và λοίτ!
 Le mieux c'est de ne pas les écouter!
 Demain c'est décidé, on les insulte en premier!
 Qa m'est égal, je ne suis pas un garçon.

il tape tout le monde et tout le temps. Je ne comprends pas ll y a un élève qui me fait peur. Même si on ne lui fait rien, pourquoi. (∞)

- a. Il est peut-être très malheureux chez lui.
 - ☐ C'est parce qu'il n'aime pas l'école.
- lui. Si on l'invitait dans nos jeux, il deviendrait peut-être C'est peut-être parce que personne ne veut jouer avec
- plus gentil.

C'est normal, il est mauvais élève.

Ç

C'est triste, mais ça arrivera toujours. On peut Les filles doivent se défendre en se battant Ça m'est egal, je ne suis pas ûne fille. uste consoler les filles. contre eux

très grave. Ils doivent être punis.

qu'elles pleurent.

C'est normal que les deux familles soient Ces deux-là se battent tout le temps. C'est avait commencé. Leurs parents ont été convoqués Ils disaient tous les deux que c'était l'autre qui Pendant la récréation, deux élèves se sont battus Cl Ce n'est pas juste. Il faut chercher qui convoquées. Il ne faut pas se battre, commencé et ne punir que celui-là. par la directrice. (\mathbf{F})

П II m'énerve ! Il sait toujours répondre aux questions. П La maîtresse n'a pas de « *chouchou* ». C'est juste un bon élève.

Il devrait faire semblant de ne pas savoir répondre Il fait moins le fier dans la cour de récréation ! pour avoir la paix dans la cour.